

rière les rochers du point culminant de la montagne. Au signal convenu, le duc reconnut le succès de son stratagème et se mit immédiatement en marche pour franchir les montagnes. A la tête de son armée marchait un chevalier portant le drapeau de la Vierge, où le rouge et le blanc indiquaient l'innocence et le martyre de la victime. Au-dessus de la hampe d'or de la bannière était fixée la mule d'or de la princesse, et chaque chevalier portait une écharpe des mêmes couleurs que la bannière ducale.

Consterné par l'annonce de cette formidable attaque, le prince des Sorbes avait assemblé en grande hâte la masse de ses guerriers, et, forçant sa marche, il espérait vaincre une fois encore au moyen de la manœuvre qu'il, une première fois, lui avait si fatallement réussi. Mais à peine son avant-garde, composée de l'élite de ses guerriers, avait-elle atteint le dangereux passage, qu'enveloppée de toutes parts par les archers-francs, elle se vit détruite par les mêmes moyens qui avaient amené la déroute de l'armée de Thuringe. La tête de l'armée sorbe écrasée sous le poids des rochers, n'offrait plus aucune résistance ; le reste de l'armée, dans sa fuite désordonnée, recevait sans défense la grêle de traits que les archers de Thuringe, suivant les contours du défilé, lançaient sur elle. Ceux qui purent échapper au carnage, se rejettant sur les corps qui les suivraient, y répandirent l'épouvanter, qu'augmentait encore le souvenir du crime qui avait occasionné cette guerre : tous s'enfuirent pèle-mêle, suivis par la formidable cavalerie franque, à la tête de laquelle le duc de Franconie moissonnait avec fureur tout ce que sa lance et son épée pouvaient atteindre. Ainsi culbutés et poursuivis sans relâche, les Sorbes furent précipités dans la Saale, et le désastre fut si complet qu'il n'en échappa que le prince des Slaves avec une poignée de ses guerriers. Saalfeld fut emporté sans résistance ; tout ce qui n'avait pas pu fuir à temps périt par le tranchant de l'épée, tandis que le prince et un petit nombre de ses soldats parvinrent à s'enfoncer dans l'épaisse tour qui lui servait de palais.

L'armée franco-thuringienne n'avait aucun de ces engins de guerre qui, à cette époque, servaient encore à abattre les murailles des villes et des châteaux, et la hauteur de la tour ne permettait point d'en tenter l'assaut ; mais les habiles archers de Franconie firent pleuvoir sur le tout une grêle si épaisse des traits enflammés, que la toiture embrasée ne tarda pas à flétrir et à ensevelir tous les Sorbes, avec leur prince, sous ces ardents débris. Un rugissement horrible, mêlé au craquement de la charpente qui s'abîmait, fut le signal de la destruction complète de l'empire des Sorbes, qui jamais ne se releva de ce désastre.

Ainsi fut vengé le meurtre de l'innocente Edeline ; l'empire germanique s'accrut du domaine des Sorbes, d'où il s'étendit successivement en Misnie, dans le Brandebourg et jusqu'en Poméranie, provinces alors habitées par des Slaves. Le culte des idoles s'ivrit tomba avec leur empire, et ce fut le sang de la vierge de Thuringe qui devint le germe de cette extension de la foi chrétienne. Sa mémoire fut consacrée par l'érection d'une chapelle, où le tableau sculpté dont nous avons parlé retrouva son héroïque courage, son invincible pudeur et le prodige qui l'avait sauve de violences d'un barbare ravisseur. De nos jours encore la Saale roule parmi les cailloux qu'elle entraîne de la montagne, des débris de l'armée slave qui, dans ces derniers temps, ont été soigneusement recueillis, et dont la collection formera un jour un très intéressant musée, mais la mémoire de la noble vierge de Thuringe survivra longtemps encore aux débris qui consacrent, car la foi populaire l'a inscrite au catalogue des saints.

FIN.

S***.

DÉCÈS.

Décédée au presbytère de St. Hyacinthe le 10 du courant, à l'âge de 56 ans, demoiselle Marie Julie Crevier sœur du curé du lieu.

Ses restes mortels ont été déposés dans l'église de St. Hyacinthe en présence d'un concours nombreux des paroissiens.

— Nous apprenons à l'instant la mort de l'honorable juge Fletcher, du district de Saint-François, qui est décédé subitement.

LE Soussigné venant de recevoir de l'aide, un assortiment complet D'Outils pour reliure, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.
Rue Notre Dame, No. 114.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELLE & LAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STALZ et Cie.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ facteur d'orgues, informe respectueusement MM. les Curés, et Marguilliers qu'il est prêt à entreprendre des ORGUES de toutes dimensions aux conditions les plus favorables pour le paiement. Il soumettra son ouvrage aux commis, dans cet art, si on l'exige ; et si l'instrument n'est pas conforme au désir, il s'oblige à le garder.

JOSEPH CASAVANT,

Ste. Thérèse de Blainville, 9 octobre 1844.

AVIS AUX FABRIQUES.

SI QUELQUE FABRIQUE avait besoin d'un ORGANISTE, ou de peintures, transparents etc. pour l'ÉGLISE ; elle n'a qu'à s'adresser au Bureau de cette feuille.

Montreal, 8 octobre 1844.—A.f.p.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encainte des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Évêché.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornements et Objets d'Église,
AUSSI
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Soussigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricants de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1813.

NEW-YORK, } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons expès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous rendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tel disque vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le soussigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubies, Dalmatiques et Chapes ; Draps, Por et d'argent ; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés ; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'bonne clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tant fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoris, Ciboires et autres objets en cuir.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la partie. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.	Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	ed.
Chaque insertion subséquente,		7½s.	
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,		3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.	
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.	
Chaque insertion subséquente,		1d.	

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÉC.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PRÉC.
IMPRIMÉ PAR J. A. FLINGUET.